



Volume 37, Number 2, 1981

Le salut. Recherches exégétiques et théologiques.

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/705861ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/705861ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Langevin, P.-É. (1981). Review of [EN COLLABORATION, *L'Église : institution et foi*]. *Laval théologique et philosophique*, 37(2), 242–244.
<https://doi.org/10.7202/705861ar>

Nous terminerons ce compte rendu par une remarque sur le langage. La langue française, nous a-t-on dit et répété, est une langue qui se recommande pour sa clarté, sa précision, sa netteté. Sauf erreur, on aurait quelque peine à trouver toutes ces qualités dans le présent essai. L'ouvrage se lirait mieux s'il était écrit dans un langage moins abstrait. D'autre part, l'usage — on devrait sans doute dire l'abus — du terme « espace » n'est pas de nature à simplifier, clarifier et éclairer le sens de certains passages. S'il n'y a pas abus de ce terme dans cet ouvrage, je dois avouer que j'ignore tout à fait ce qu'est un abus.

LS-Émile BLANCHET

Christophe SENET, **La première épître de saint Paul aux Corinthiens**, Commentaire du Nouveau Testament, deuxième série, VII ; 24 × 18 cm, Neuchâtel, Paris, Delachaux & Niestlé, 1979, 227 pp.

Ce commentaire sera utile aux étudiants comme aux exégètes de carrière. Il est vrai qu'il innove assez peu et qu'il *mentionne* les opinions de divers commentateurs sans les discuter longuement. Il présente ses propres vues avec une remarquable sobriété, avec exactitude et clarté, sans érudition touffue. On y lit des excursus ici et là, mais très courts, occupant parfois moins d'une page de texte.

La traduction française de l'épître a été revue avec soin. Les options de l'A. sont justifiées de quelques mots en note. Le commentaire d'une péricope est souvent introduit par un paragraphe qui présente la structure ou les thèmes généraux de la péricope. Le commentaire reporte sans cesse le lecteur au texte grec de Paul ; il demeure très près du texte. Peu de discussions s'y retrouvent. L'A. prend position en se justifiant d'un mot. Pas de développements thématiques qui montreraient l'enracinement que le verset commenté serait susceptible d'avoir dans l'Ancien Testament, dans le judaïsme ou dans le corpus paulinien. Le commentaire gagne en netteté ce qu'il perd en élan ou en profondeur théologique.

Le lecteur appréciera les indications bibliographiques que, pour chaque péricope, l'A. place au début du commentaire. Mais il déplorera qu'elles soient si incomplètes quand elles renvoient à une monographie. De plus, la « bibliographie » placée en tête de l'ouvrage est d'une étonnante brièveté.

L'A. croit, à la suite de W. Schenk [ZNW 60 (1969) 219–243], que la première épître aux Corinthiens réunit des morceaux empruntés à quatre lettres différentes de Paul (p. 17). L'on pourra contester cette opinion, qui ne semble pas influencer toutefois le commentaire de l'A. L'on hésitera peut-être à voir dans le *dualisme* la caractéristique la plus frappante de la communauté de Corinthe (p. 22), ou encore à prêter à cette église une « spiritualité individualiste et déshistoricisante » qui la caractériserait tellement (p. 23). Ce n'est pas du tout sur ce terrain de la théologie biblique, toutefois, que l'A. évolue le plus souvent ou que se situe l'intérêt de ce commentaire sans prétention, aussi utile que fait consciencieusement.

L'A. a l'esprit clair. Il s'explique sans détour. À la différence de tant de commentateurs issus du monde germanique, il ne noie jamais le lecteur sous un flot de citations ou d'opinions. En un rien de temps, le lecteur du présent commentaire prend connaissance d'une position nette, intelligente, solide, jamais banale. Ce sont là de grands mérites pour un commentaire de ce type. À la sobriété de l'exposé, l'A. sait allier une étonnante connaissance des problèmes et des positions exégétiques. (Au cas où les éditeurs du présent commentaire voudraient le rééditer, ou qu'ils voudraient publier un autre commentaire portant sur une épître de saint Paul, je leur signale que le mot *épître* porte un accent circonflexe et qu'il vaudrait mieux, dans le cas d'une épître de *saint Paul*, ne pas mettre de trait d'union entre les mots « saint » et « Paul ».)

Paul-Émile LANGEVIN, s.j.

EN COLLABORATION, **L'Église : institution et foi**. Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, n° 14 ; 15 × 23 cm, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 1979, 218 pp.

Les institutions ont mauvaise presse. Il est bien « porté » de les critiquer. L'Église — qui a ses institutions ! — n'échappe pas à la révision critique dont font l'objet les diverses organisations sociales. Lui faudrait-il « s'aligner purement et simplement sur ce qui se vit et se passe dans la société » (p. 174) ? C'est de telles questions qu'abordent les six études recueillies dans le présent ouvrage, études d'abord présentées à Bruxelles en 1978, lors d'une session théologique.

Dans une étude intitulée « Présent et avenir de

l'institution ecclésiale: l'exemple français » (pp. 11-34), l'historien J.-L. MONNERON s'efforce de montrer en quoi et pourquoi l'institution ecclésiale française s'est trouvée mise en question au cours des quinze dernières années, puis il présente « un bilan et une réflexion interrogative sur l'avenir de l'institution » (p. 13). L'A. décrit rapidement divers types institutionnels entre lesquels l'Église de demain pourrait choisir. Le lecteur se demandera sans doute si ces « modèles » ne pourraient pas se compléter plutôt que s'opposer, de sorte qu'il ne s'agirait pas surtout de choix exclusifs.

Un second exposé: « Tâches d'un évêque pour animer une Église locale aujourd'hui » (pp. 35-55), est rédigé par Mgr Michel SAUDREAU, évêque du Havre. Il réfléchit sur son expérience pastorale. Il se pose deux questions: quelle est la *situation* de l'institution ecclésiale qu'il a prise en charge? par quelle *intervention* pourrait-il orienter la vie de la communauté ecclésiale en question? L'analyse du vécu permet à l'A. de soulever des problèmes d'envergure. Il reste toutefois que cette étude, tout comme la précédente, a pour horizon la seule scène française.

Un sociologue, Gérard DEFOIS, traite ensuite de « L'Église, acteur social » dans la société post-industrielle que devient progressivement la nôtre (pp. 57-90). Il identifie d'abord l'objet propre d'un traitement sociologique du fait ecclésial (pp. 57-60), puis il essaie de découvrir les « déterminations socio-culturelles » qui commandent la critique des institutions ecclésiales; il décrit enfin la fonction sociale traditionnelle des institutions sociales, pour considérer surtout « la crise des Églises et les déplacements de la symbolique religieuse » (pp. 74-85). Les catégories de pensées et la terminologie utilisée sembleront hermétiques à beaucoup de lecteurs de bonne volonté. Une telle étude aidera toutefois l'Église à jeter un regard critique sur l'articulation de ses valeurs de foi avec les institutions qui les incarnent dans le monde temporel.

Un exégète qui n'en est pas à ses premières armes, Mgr Albert-Louis DESCAMPS, étudie ensuite « L'origine de l'institution ecclésiale selon le Nouveau Testament » (pp. 91-138). L'A. avait le choix entre deux types d'étude: il pouvait aborder un *aspect* du vaste problème soulevé, ou bien interroger le Nouveau Testament sur l'*ensemble* du sujet, au risque de paraître par endroits dresser une « simple énumération des divers aspects du problème des origines » (p. 93). L'A. partage assez normalement son exposé en deux larges

chapitres: « Jésus et l'Église » (pp. 94-120) et « Les Apôtres et l'Église » (pp. 120-138). Le premier chapitre détecte et « valorise autant que possible ce qui n'était souvent qu'indice ou pressentiment » (p. 138), alors que le second montre comment, dans une parfaite continuité, « l'Église s'enracine de quelque manière dans le royaume prêché par Jésus de Nazareth » (p. 138). Il s'agit d'un exposé magistral qui situe bien des questions, ouvre de larges perspectives, amorce bien des études aux horizons plus ou moins vastes.

Le Père Hervé-Marie LEGRAND traite, dans un cinquième exposé, un sujet délicat: « Grâce et institution dans l'Église: les fondements théologiques du droit canonique » (pp. 139-172). L'A. s'efforce d'abord « d'analyser la conceptualité sous-jacente au *Codex juris canonici* de 1917 » (pp. 142-155), puis il établit « comment l'institutionnalité de l'Église ne peut être ramenée à un droit de législation » (pp. 155-167). Seul un esprit aussi familier avec la *théologie* de l'Église qu'avec son *droit* pouvait rédiger un texte d'une telle nature.

Le Père Pierre-André LIÉGÉ fournit la dernière des six conférences recueillies dans le présent ouvrage: « Place de l'institution dans l'Église; légitimations doctrinales » (pp. 173-193). L'A. se présente d'emblée comme un *croquant*, ou mieux comme un *théologien* qui peut produire des « légitimations croyantes » des institutions ecclésiales dont il vit. L'A. est conscient de la « perplexité fondamentale » où se trouve le croyant qui réfléchit sur l'Église-institution: mû par ses préentions eschatologiques et par son souci de faire aussi grande que possible la part de l'*Esprit Saint*, le croyant est enclin à relativiser la place faite aux *institutions* ecclésiales; par contre, la mission historique dont il se sent porteur fait au croyant une obligation de donner à sa communauté de foi « une visibilité comparable à celle d'autres "groupes à message" » (p. 174). Seule une vie de foi ardente et lucide permet de cerner un problème de cet ordre, et surtout de l'éclairer en respectant l'originalité de la société qu'est l'Église. Le P. Liégé présente ses vues avec clarté et conviction, dans cet écrit qui fut probablement l'un des derniers qu'il lui fut donné de signer.

Notre propos n'était pas de fournir une analyse critique de toutes les vues exprimées dans le présent recueil. L'abondance et surtout la variété des idées qui s'y trouvent formulées nous interdisaient un tel type de compte rendu. Nous voulions laisser soupçonner quels domaines explore ce recueil, quelles disciplines y sont mises à

contribution, sous quels angles les problèmes y sont abordés. Plutôt qu'un ouvrage refermé sur lui-même ou sur une question dont il aurait fait consciencieusement le tour, c'est une étude ouverte sur maints horizons que nous venons de parcourir. Un dialogue se trouve lancé.

Paul-Émile LANGEVIN, s.j.

J.-B. METZ, *La foi dans l'histoire et dans la société. Essai de théologie fondamentale pratique*, 13,5 × 21,5 cm. Cogitatio fidei, n° 99. Les éditions du Cerf, Paris, 1979, 269 pages.

On se souvient du volume de Metz, *Pour une théologie du monde* (Cerf, Paris, 1971) qui avait suscité des controverses quant aux dangers d'une néo-sacralisation du politique, de la politisation de la foi, et des critiques de théologiens latino-américains qualifiant cette théologie de bourgeoise à l'instar des théologies protestantes de la sécularisation. Le nouveau volume de Metz s'inscrit dans la poursuite de ses recherches et en réponse aux critiques. Il s'agit d'une théologie fondamentale à visée pratique qui développe d'un point de vue critique le projet d'une nouvelle théologie politique. Face au christianisme qui tend à se privatiser ou à se séculariser, cette théologie poursuit l'idée « que la crise d'identité du christianisme, partout discutée, n'est pas d'abord une crise de son contenu, mais une crise de ses sujets et de ses institutions, qui se dérobent trop facilement au sens irréductiblement pratique de ce contenu, et réduisent du fait même à néant sa puissance intelligible » (Avant-propos, p. 14). Le volume se divise en trois parties intitulées : *concepts, thèmes, catégories*. Nous gardons cette triple division pour présenter ce compte rendu du volume.

Concepts. Quel est le point de départ d'une théologie fondamentale pour aujourd'hui ? « La situation historique et sociale des sujets, de leurs expériences, de leurs souffrances, de leurs luttes et de leurs contradictions » (p. 17). Il s'agit d'une vérification de la situation envisagée globalement, à l'échelle mondiale, une interprétation qui s'enracine dans l'*Aufklärung*. Face aux systèmes théoriques qui interprètent la réalité, la théologie se justifie non comme une méta-théorie, mais par un retour aux sujets et à leur praxis. La sécularisation a fait apparaître un homme nouveau, bourgeois ; une théologie politique du sujet se veut critique théologique de la religion bourgeoise

avec ce sujet bourgeois, majeur, autonome, créateur d'une religion qui « sert en quelque sorte d'ornement et de coulisse aux célébrations bourgeoises de la vie » (p. 51). En effet, en regard de la théologie et de l'Église, l'*Aufklärung* a fait naître la privatisation, la perte de la tradition, la perte de l'autorité, la réduction de la raison à la rationalité, la réduction de la religion à la chose religieuse privée.

Praxis et sujet sont les fils conducteurs de cette théologie fondamentale pratique. Elle mise sur la force intelligible de la praxis, celle du « suivre Jésus » : le problème herméneutique fondamental de la théologie, c'est le rapport entre la foi et la praxis sociale. Et les objectifs de cette praxis chrétienne — avec sa dimension pathétique (tristesse, joie, solidarité) —, ce sont les sujets non majeurs, impuissants et opprimés. C'est donc une théologie politique du sujet. La religion biblique offre d'ailleurs l'image d'une histoire du « devenir sujet » d'un peuple et de chaque individu en lui, face à son Dieu. Ce sujet, c'est l'être-sujet devant Dieu, l'être-sujet solidaire de tous avec ses luttes d'identité historiques et sociales. La religion entre dans le combat historique pour l'homme ; l'Évangile est politique et engage tous les hommes, du fait qu'elle les proclame tous sujets devant Dieu. On le voit, la religion et l'acte de devenir sujet vont ensemble inséparablement : « La foi des chrétiens est une praxis dans l'histoire et dans la société, qui se comprend comme espérance solidaire dans le Dieu de Jésus en tant que Dieu des vivants et des morts, qui les appelle tous à être sujets devant sa face » (p. 97).

Thèmes. L'A. commence par relier la présence de l'Église dans la société au souvenir dangereux de la liberté de Jésus-Christ. Cette présence de l'Église — et la théologie du monde — doit s'accompagner d'une tâche critique et libératrice en témoignant et transmettant publiquement dans les « systèmes » de notre société « émancipatrice » un souvenir dangereux, la *memoria passionis, mortis et resurrectionis Jesu-Christi*. « Souvenir dangereux et libérant, qui presse le présent et le met en question » (p. 109), qui libère de toute absolutisation de quelque pouvoir que ce soit, qui permet de critiquer la société, ses orientations vers le succès, la rationalité et la production, et qui permet de s'engager à la suite de Jésus envers les plus démunis parmi les frères. En effet, il faut prendre conscience des risques et contradictions qu'engendrent la technologie et l'économie sans régulation politique, et des dangers des manipulations génétiques et psychologiques. On aboutit